

Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage des chantiers en présence d'amiante

Parcours blended learning

FORMACODE : 22265

OBJECTIFS

Anticiper et piloter les interventions et travaux de réhabilitation en présence d'amiante conformément aux obligations de protection de la population, des salariés et de l'environnement.

Etablir la gestion documentaire requise à chaque étape du chantier vis à vis des intervenants de l'acte de construire

TYPE DU PUBLIC

Maitres d'œuvre généralistes, maitres d'ouvrage, assistants à maitre d'ouvrage, architectes, bureau d'études

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS – PARTIE E-LEARNING

- > **Méthodes pédagogiques**
Temps synchrone de classes virtuelles avec le formateur, rythmées par des temps d'auto-formation guidés.
- > **Moyens techniques**
4 classes virtuelles avec un outil dédié.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

OUTILS ET MOYENS – PARTIE PRESENTIELLE

- > **Méthodes pédagogiques**
Echanges entre les stagiaires et le formateur sur la base du support de formation PPT.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THÉORIE

- > **L'amiante et la protection de la santé**
Le matériau amiante • Présentation des effets sur la santé humaine • Présentation synthétique des matériaux amiantés
- > **Contexte réglementaire des opérations impliquant des matériaux amiantés**
La protection de la population et le Code de la santé publique • La protection des travailleurs et le Code du travail • Focus sur le repérage amiante avant travaux • La gestion des déchets amiantés et le Code de l'environnement
- > **Gestion des interventions sur matériaux amiantés ou susceptibles d'émettre des fibres d'amiante**

Classification SS3/SS4 • Documents obligatoires à remettre aux entreprises (DTA diagnostic avant démolition ; diagnostic avant travaux) • La formation des personnels (arrêté du 23 Février 2012) • Les interventions sur sites en exploitation et le plan de prévention (intégration des contraintes liées à l'amiante)

> **Opération de retrait ou de confinement de matériaux amiantés (sous-section III)**

Capacité des entreprises à répondre à ces marchés • Modalités techniques relatives aux interventions de retrait ou d'encapsulation • La rédaction et la diffusion du plan de retrait (contenu et modalité de diffusion) • Gestion de la traçabilité des déchets (CAP, BSDA, filières d'élimination)

MODALITÉS

Durée partie e-learning : 7 heures (5 h de classes virtuelles et 2 h de temps d'auto-formation).

Durée partie présentielle : 1 jour.

Prix : nous consulter.